

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En ma qualité de maire de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan et conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.

Je traiterai dans ce rapport des points suivants :

- *États financiers de l'année 2012*
- *Rapport de l'auditeur externe sur les derniers états financiers*
- *Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours*
- *Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui excède 25 000 \$*
- *Traitement des élus municipaux*
- *Orientations du prochain budget*

Les derniers états financiers

Au cours de l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2012, la municipalité a comptabilisé des revenus de l'ordre de 6 949 706 \$ contre des dépenses et affectations de 6 740 072 \$, laissant un surplus de l'exercice de l'ordre de 209 634 \$.

Le dernier rapport de l'auditeur externe

La firme comptable Labelle et Racicot, auditeur externe, a confirmé dans son rapport que l'état consolidé de la situation financière, les états consolidés des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie, représentent pour l'exercice clos à cette date, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan au 31 décembre 2012 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

Selon le Service de la comptabilité, nous prévoyons terminer l'année dans le respect des paramètres budgétaires dûment établis lors de l'élaboration du dernier budget.

Liste des contrats de plus de 25 000 \$ ou liste comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comporte une dépense totale qui excède 25 000 \$

Je vous présente donc la liste de ces contrats intervenus et déboursés depuis le dernier rapport qui fut déposé au conseil municipal en novembre 2012, soit :

➤ 9102-6963 Québec Inc. (Poitras Asphalte & du Nord) (Réparation des chemins municipaux)	44 123 \$
➤ Allard Électrique (Travaux électriques dans les parcs et édifices municipaux)	36 561 \$
➤ Asphalte Générale (Réparation de chemins municipaux)	385 944 \$
➤ Asphalte Desjardins (Réparation de chemins municipaux)	48 634 \$
➤ Beaugard fosses septiques Ltée (Programme de vidange de fosses septiques)	49 760 \$
➤ Jean-Denis Beauchamp et Fils Inc. (Achat de matériaux et articles de quincaillerie)	34 044 \$
➤ Centre régional de services à la bibliothèque (Contribution au réseau des bibliothèques publiques)	27 285 \$
➤ Construction Jean-Pierre Mercier (Travaux de restauration du Vieux-Presbytère)	25 066 \$
➤ Dunton Rainville sencl (Frais de contentieux)	46 920 \$
➤ EBI Environnement (Disposition des matières résiduelles)	446 297 \$
➤ Entreprises Gilles Malo	214 505 \$

(Travaux de mise aux normes de la centrale d'eau potable)

<i>> Paroisse de la Bienheureuse Marie-Rose-Durocher (Partenariat financier pour l'entretien de l'église et achat de meubles)</i>	<i>25 665 \$</i>
<i>> Perro Électrique (Travaux de restauration du Vieux-Presbytère)</i>	<i>26 852 \$</i>
<i>> Généreux Construction inc. (Revêtement en béton bitumineux)</i>	<i>304 506 \$</i>
<i>> Affleck + de la Riva, architectes (Honoraires professionnels)</i>	<i>36 620 \$</i>
<i>> Groupe Harnois (Produits pétroliers)</i>	<i>26 967 \$</i>
<i>> Groupe Ultima Inc. (Assurance générale)</i>	<i>49 890 \$</i>
<i>> Industrielle Alliance (Assurance collective)</i>	<i>56 308 \$</i>
<i>> La Croix Bleue (Assurance collective)</i>	<i>32 269 \$</i>
<i>> J.N.A. Leblanc Inc. (Travaux électriques et entretien des lampadaires)</i>	<i>96 008 \$</i>
<i>> XJob Inc. (Travaux de restauration du Vieux-Presbytère)</i>	<i>33 800 \$</i>
<i>> Beaudoin Hurens (Honoraires professionnels d'ingénieurs)</i>	<i>241 683 \$</i>
<i>> Lucien Clément & Fils inc. (Déneigement des chemins municipaux et autres)</i>	<i>534 660 \$</i>
<i>> Maskimo construction inc. (Réfection de chemins)</i>	<i>28 277 \$</i>
<i>> E.P. Multi-services</i>	<i>38 883 \$</i>

(Déneigement des bâtiments municipaux et trottoirs)

➤ *Services d'entretien Deschênes* 33 484 \$
(Service de conciergerie)

➤ *Sifto Canada inc.* 35 186 \$
(Sel pour le système d'adoucisseur d'eau)

➤ *Sintra inc.* 67 288 \$
(Réfection d'une partie de la Ligne-Mercier, asphalté froide et pierre)

Le traitement des élus municipaux

Toujours en conformité avec les exigences législatives, je vous informe que la rémunération annuelle du maire s'établit pour l'année 2013 à 21 453 \$ et son allocation de dépenses est fixée à 10 726 \$. À cela s'ajoute la rémunération accordée par la Municipalité régionale de comté de Montcalm qui est de 10 865 \$ majorée d'un montant de 5 432 \$ à titre d'allocation de dépenses.

Quant à la rémunération des conseillers, celle-ci s'établit à 7 150 \$ à laquelle s'ajoute un montant de 3 575 \$ à titre d'allocation de dépenses.

Orientations générales du budget de l'année 2014

Le conseil municipal entend poursuivre les projets amorcés ou prévus au cours de mandat en ajoutant les projets suivants;

- *Réalisation de la construction de réseaux d'aqueduc et d'égouts desservant une partie du parc industriel*
- *Application d'une 2^e couche de pavage des rues François-Marien et du prolongement de la rue Beaucauge*
- *Reconstruction des infrastructures de la rue Claude-Édouard Héту*
- *Refonte du plan et des règlements d'urbanisme*
- *Négociations de la convention collective des premiers répondants, des cols bleus et des contrats de travail des employés*
- *Application du programme de conformité des installations septiques*
- *Poursuivre les travaux de restauration du Vieux-Presbytère*
- *Reconstruction d'une partie de la rue Principale, Malo et Cousineau*
- *Acquisition de l'église*

L'élaboration du budget se fera en tenant compte des besoins de la municipalité et de la capacité de payer des contribuables.

*Une assemblée spéciale du budget sera tenue à la mairie **le lundi 16 décembre 2013 à 20 heures, à la Chapelle du Vieux-Couvent.** Tous les détails relatifs au prochain budget seront disponibles ainsi que l'impact sur le prochain compte de taxe.*